



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E189957

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2027

ÉDITÉ LE

21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/06/2025
20 000

Raison sociale : ENERCLIMA

Sigle : ENERCLIMA

91 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 2019B02042

Siret : 844 856 286 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 145597665

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011340141104

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 07 78 57 04 84

Fax : 04 86 36 18 98

Portable : 0778570484

Site Internet : <http://www.enerclima-group.com>

E-mail : c.joiret@enerclima.net

Responsabilité légale :

ENERCLIMA GROUP (879 270 049) / JOIRET CHARLY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/07/2026
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	16/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/07/2026
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	16/07/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	16/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/07/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.